



## Communiqué relatif au fonctionnement de la médiathèque Yves Navarre

---

Le gouvernement a annoncé le 7 mai dernier la réouverture prochaine de certaines médiathèques ou de certains musées et monuments, cela est confirmé par le décret 202-548 du 11 mai 2020. **Pour cela certaines règles seront à respecter.**

Plusieurs associations spécialisées ont rédigé des recommandations spécifiques pour organiser le déconfinement des bibliothèques :

([http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/prises\\_position/recommandations\\_deconfinement\\_bibliotheques.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/prises_position/recommandations_deconfinement_bibliotheques.pdf))

**Préconisations de l'Association des Bibliothécaires de France, il est proposé un plan en 4 phases, pour la réouverture des médiathèques :**

**→ Durant les 4 phases, maintien de la mise en quarantaine des documents touchés et des retours effectués par le public.**

### **1. Phase 1 à partir du 11 mai 2020 : Reprise progressive de l'activité.**

- service de portage à domicile des livres :

- réservations par téléphone et/ou mail puis livraison à domicile sur rendez-vous ;
- documents déposés devant le domicile, dans des cartons ;
- Nettoyage des documents et mise en quarantaine entre chaque utilisateur ;

- Mise en place d'un accueil et accompagnement physique, sur rendez-vous :

- **Les agents et les locaux sont équipés :**

- masques, gants, plexiglass à la banque d'accueil, nettoyeurs et désinfectants spécifiques.
- Nettoyages réguliers des locaux et de l'ensemble du matériel utilisé.
- Personnel réduit au minimum.

- **Une seule personne accueillie à la fois. Entrée et sortie se faisant par la même porte.**

### **2. Phase 2 (en ajout de la phase 1) à partir du 2 juin selon conditions sanitaires : Ouverture de la médiathèque au public individuel, et petits groupes (10 maximum).**

- **Accès possible à la médiathèque et aux collections en régulant le flux du public et en faisant respecter les distanciations physiques.**
- Personnel pour réguler le flux.



## Communiqué relatif au fonctionnement de la médiathèque Yves Navarre

- Nettoyage des mains au gel hydro alcoolique à l'entrée et la sortie de la médiathèque.

### 3. Phase 3 (en ajout aux phases 1 et 2) en septembre 2020 ou en 2021 :

- Ouverture des espaces de travail et de consultation informatique** sous condition de nettoyer clavier, souris et bureau entre chaque abonné.
- Actions culturelles et heure du conte à nouveau possibles**, régulation des flux, nettoyage des espaces avant et après les actions réalisées.
- Accueil de groupes et scolaires de + de 10 personnes**, reçus hors des horaires d'ouvertures au tout public. Sur réservation. Nettoyage des espaces avant et après les groupes.
- Accès au public possible au fonds ancien**, Consultations et recherches limitées selon les configurations de l'espace dédié.

### 4. Phase 4

- Retour à la normale.**

